

### SYLLABUS DE COURS

<b>Année d'étude - parcours</b>	M1 Droit de l'emploi et des relations sociales M1 Droit social comparé M1 Enjeux et techniques de droit social
<b>Intitulé du cours</b>	Droit pénal social
<b>Semestre</b>	1
<b>Objectifs et compétences développées</b>	Acquisition de connaissances permettant aux élèves de : - maîtriser les notions essentielles du droit pénal social - connaître les principales infractions spécifiques et leurs sanctions.
<b>Contenu et moyens pédagogiques</b>	<p><b>Introduction</b> : l'imputation de la responsabilité pénale.</p> <p><b>I – Les infractions en droit pénal du travail</b> : atteintes à l'intégrité et à la santé des salariés, discriminations, harcèlements, atteintes aux libertés, travail dissimulé, délit d'entrave, emploi de travailleurs étrangers.</p> <p><b>II – Les infractions en droit pénal social</b> : les refus d'affiliation, les fraudes aux prestations et aux cotisations.</p> <p><b>III – Les procédures spécifiques au droit social</b> : l'inspection du travail, les contrôles des URSSAF, les OPJ et le Parquet.</p> <p><b>IV – La répression administrative</b> : les amendes administratives, le rôle des autorités indépendantes.</p> <p>Cours magistral de 35 heures.</p>
<b>Pré-requis</b>	Licence 3 en droit ou équivalent.
<b>Modalités d'évaluation</b>	Épreuve orale, ou épreuve écrite d'une heure.
<b>Références bibliographiques</b>	R. Salomon, A. Martinel, Droit pénal social, Éd. Economica